



Assemblée générale

Distr. générale
21 juin 2021
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Quarante-huitième session

13 septembre-1^{er} octobre 2021

Point 5 de l'ordre du jour

Organes et mécanismes de protection des droits de l'homme

Rapports du Groupe de travail des situations sur ses vingt-sixième et vingt-septième sessions

Note du Secrétariat

1. Aux paragraphes 98 et 104 de l'annexe à sa résolution 5/1, le Conseil des droits de l'homme a chargé le Groupe de travail des situations de lui présenter, sur la base des informations et des recommandations émanant du Groupe de travail des communications, un rapport sur tout un ensemble de violations flagrantes des droits de l'homme et des libertés fondamentales attestées par des éléments dignes de foi et de lui faire des recommandations sur les mesures à prendre au sujet des situations qui lui sont renvoyées.
2. À sa quarante-huitième session, le Conseil examinera, en séance privée, les rapports du Groupe de travail des situations sur sa vingt-sixième session (19-22 octobre 2020) et sa vingt-septième session (12-15 avril 2021).

